

# Initier une ingénierie de l'articulation entre dispositifs de formation à visée professionnalisante

## Formalisation et analyse de pratiques

Janvier 2017

## Éléments de contexte et logistique

### Rappel sur les finalités et les productions du groupe de travail

La composition de ce groupe de travail était souhaitée mixte. Devaient être invités à y prendre part, des responsables formation, coordonnateurs pédagogiques, formateurs intervenant sur les différents objectifs de formation en région (JAJDCC, JMO/P et JMQ), mais aussi des conseillers en évolution professionnelle.

#### Objectifs :

- **Identifier** et **formaliser** les enjeux, dimensions, conditions et facteurs d'un renforcement de l'articulation entre dispositifs de formation à visée professionnalisante en Pays de la Loire.

A l'issue de ces réflexions, un rapport synthétique des réflexions et analyses de ce groupe R&D sera produit et diffusé sur le site « acteurs FPC ».

### Les personnes ayant participé, partiellement ou totalement, à ce groupe de recherche et développement sont :

CHABOT Laurent, A2F Formation (44) - COGNE Denis, GRETA de l'Anjou (49) - DUFAUD Jean-François, GRETA du Choletais (49) - FEBRE Sandra, CAP Formation (44) - JAOUEN Yveline, AGITATO (53) - LARDIERE Cécile, INSUP FORMATION, (85) - LEON Pascal, GRETA Loire Atlantique (44) - MENELEC Nadège, CAP Formation (44) - PIERRE Murielle, CFP Presqu'île (44) - QUERVILLE Héléna, GRETA de Vendée (85) - COSTEUX Mathilde, AGAFI (72).

GRELLIER Dominique, CAP Formation (44), au titre d'invité, en fin de matinée, lors de la 3<sup>ème</sup> journée.

## Formalisation et analyse

### Autour de la notion d'ingénierie de l'articulation

A priori, l'articulation des dispositifs relève bien d'une ingénierie complexe devant être observée et formalisée. L'intitulé a incité le groupe R&D à initier cette formalisation en témoignant de pratiques existantes.

### Autour des dispositifs concernés

Les dispositifs concernés ne se limitent pas aux seuls organismes compétences clés, ni même aux organismes de formation intervenant sur les objectifs régionaux : « dispositifs de formation à visée professionnalisante ».

### Concernant les objectifs

L'intérêt de cette formalisation serait multiple, pour les apprenants, pour les organismes de formation, pour les commanditaires. (Cf. : tableau des enjeux ci-après)

### Autour de la définition de la notion :

**"Ingénierie de l'articulation entre dispositifs de formation à visée professionnalisante"**

*« Démarche méthodologique visant, au-delà de l'ingéniosité des pratiques, à développer et optimiser le maillage entre les différents dispositifs d'orientation, de formation et d'insertion, afin de sécuriser les parcours et les rendre plus efficaces ».*

## L'identification des enjeux par types d'acteurs

Le tableau ci-dessous tente de recenser les enjeux de l'accroissement de l'articulation des dispositifs entre eux par types d'acteurs.

Acteurs	Enjeux
Apprenant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement d'interlocuteur si besoin</li> <li>• Augmentation/démultiplication de ses possibilités de parcours</li> <li>• Sécurisation de son parcours</li> <li>• Réduction des ruptures de parcours</li> <li>• Optimisation des effets de la formation</li> <li>• Meilleure connaissance et lisibilité des OF</li> <li>• Acquisition d'autonomie</li> <li>• Meilleure évaluation des possibles</li> <li>• Capacité à faire du lien entre les différents interlocuteurs</li> <li>• Meilleure individualisation</li> </ul>
Organisme de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurisation financière</li> <li>• Question de survie financière des OF en milieu rural</li> <li>• Mutualisation</li> <li>• Complémentarité</li> <li>• Enrichissement de l'offre</li> <li>• Démonstration de l'utilité du (des) dispositif(s) aux différents partenaires</li> <li>• Réponse adaptée aux exigences de la commande publique</li> <li>• Renforcement du sens de l'action pédagogique (pour les formateurs)</li> <li>• Conception d'outils communs</li> <li>• Co-animation/ Co-professionnalisation</li> <li>• Reconnaissance des spécificités des OF / Création d'identité commune</li> </ul>
Commande publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle du respect du cahier des charges</li> <li>• Autorégulation entre les organismes de formation</li> <li>• Optimisation de l'argent public</li> <li>• Augmentation de la qualité des réponses</li> <li>• Meilleures réponses aux objectifs des formations mises en œuvre :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ répondre aux objectifs de sa politique en lien avec le bassin d'emploi</li> <li>➢ mobiliser toutes les ressources et proposer une diversité de formation</li> <li>➢ articuler les OF et les groupements</li> <li>➢ valoriser la dynamique entre OF en mettant en avant la spécificité de chacun</li> </ul> </li> </ul>
Partenaires socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décloisonnement</li> <li>• Souplesse entre les dispositifs (glissement d'un dispositif à un autre)</li> <li>• Meilleure lecture / meilleure visibilité de l'offre de formation</li> <li>• Réduction de la « volatilité » des publics</li> <li>• Elargissement des propositions aux bénéficiaires</li> <li>• Simplification des prescriptions</li> <li>• Meilleur suivi, meilleure orientation des publics</li> <li>• Réduction de l'absentéisme et des décrochages de bénéficiaires de formation</li> </ul>

### Causes du manque d'articulation :

- Absence de lisibilité des programmes (uniquement à très court terme)
- Cloisonnement des dispositifs
- Manque de cohérence dans la temporalité des dispositifs
- Manque de communication entre les différents acteurs (prescripteurs et opérateurs)
- Manque d'exploitation des bilans et évaluation des étapes de parcours
- Perte d'information à toutes les étapes de parcours
- Outils de traçabilité non exploités
- Méconnaissance des dispositifs des différents acteurs
- Concurrence entre les différents commanditaires publics
- Absence de base de données de traçabilité des parcours
- Absence de visualisation du parcours sur une base de données nationale partagée par les différents valideurs institutionnels
- Degré d'autonomie de l'apprenant dans la conduite de son projet et parcours professionnels
- Manque de pratique d'interaction entre les acteurs
- Critères de sélection des publics prioritaires trop restrictifs au regard des besoins des publics
- Delta existant entre la demande des publics et les quotas de publics prioritaires
- Logique « groupe » moins souple et moins individualisée que la logique « entrée et sortie permanente »

### Conséquences du manque d'articulation :

- Rupture de parcours
- Difficulté d'individualisation des parcours
- Recrutement « remplissage »
- Décrédibilisation des organismes de formation et de la formation
- Dégradation des relations partenariales (le forcing des valideurs sur les opérateurs)
- Démobilisation et déresponsabilisation des apprenants
- Usure des équipes pédagogiques
- Perte de temps tous acteurs confondus
- Perte financière
- Contre-productivité au sein des appareils de formation régionaux
- Parcours inadéquats et inadaptés

### Suggestions pour développer l'articulation entre dispositifs à visée professionnalisante

- **Formaliser** une ingénierie de l'articulation et la promouvoir
- **Communiquer** sur les enjeux de l'articulation des dispositifs et la nécessité d'une ingénierie partagée
- **Mettre** en place des moyens de communication communs aux différents acteurs (référénts articulation, plateforme, etc.) ou optimiser leur existence
- **Organiser** une veille permanente destinée à développer l'articulation des dispositifs pour la rendre opérationnelle
- **Multiplier** les temps pédagogiques entre OF au sein des groupements (sur le modèle de ceux organisés par les groupements compétences clés)
- **Pérenniser le rôle** des référents des structures de l'AIO dans la connaissance des dispositifs et la communication au sein des structures d'accueil
- **Renforcer** la coordination tripartite des parcours des apprenants entre apprenants, valideurs et OF
- **Programmer** des actions de formation sur 24 mois
- **Augmenter** le nombre d'actions à entrées et sorties permanentes
- **Légitimer** les préconisations de l'OF suite à la validation du parcours de l'apprenant
- **Responsabiliser** le bénéficiaire de formation en l'incitant à transmettre ses bilans auprès de ses différents accompagnateurs
- **Réfléchir** à un mode de financement privilégiant la coopération et la complémentarité à la concurrence entre opérateurs de formation

Intitulé de la pratique : N.P.R (Nouveau Parcours de Réussite)

Organismes : CFP Presqu'île / Antenna /La Folie de l'Ange

Contact : Murielle PIERRE

## A- L'émergence de la pratique d'articulation

<i>A quel moment la volonté de développer cette pratique est-elle apparue ?</i>	Dans le cahier des charges, le partenariat avec des structures professionnelles est exigé. C'est le besoin et l'opportunité qui ont généré l'articulation.
<i>Pour répondre à quelle problématique ?</i>	Sécurisation des parcours
<i>Pour quels publics ?</i>	Jeunes et adultes (prescripteurs Mission locale, Pôle emploi, Cap emploi) ayant un projet professionnel
<i>Avec qui ? Avec quels partenariats ?</i>	<u>3 partenaires formation</u> CFP Presqu'île Antenna La folie de l'Ange <u>Autres partenaires entreprises :</u> Tous types d'entreprises (industries, bâtiment, hôtellerie, restauration)
<i>Quels dispositifs croise-t-elle ?</i>	- Suivi de projet et entreprise (CFP Presqu'île) - Un dispositif compétences clés (Antenna) - Communication (La folie de l'Ange)
<i>En interne ou en externe de l'organisme de formation ? Du groupement ?</i>	En alternance, 50% dans l'organisme de formation, 50 % dans l'entreprise
<i>Quels en sont les objectifs ?</i>	Consolidation et validation du projet professionnel
<i>Qui a pris l'initiative ?</i>	Les organismes de formation (CFP Presqu'île et Antenna) ont sollicité la compagnie de théâtre. Interventions d'un animateur sportif sur des activités collectives.
<i>Sous quelles modalités cette pratique était-elle envisagée ?</i>	Immersion déclinée dans au moins trois entreprises ou trois domaines professionnels différents avec un suivi individuel hebdomadaire. Ateliers compétences clés en lien avec l'activité expression théâtrale (ateliers spécifiques, création costumes et décors). Travail sur les compétences clé en lien avec le projet professionnel. Validation du projet professionnel par un jury en fin d'étape. Travail sur la communication verbale et non verbale, expression et construction d'argumentaires.
<i>Avec quels outils existants (référentiels, guide méthodologique, ...) ?</i>	Un contrat d'objectifs ou une fiche de mission détaillée. Portefeuille de compétences. "SAS Point tripartite" à l'issue des trois premières semaines avec jeune, référent structure d'accueil et référent parcours avec fiche d'objectif revue. Fiches d'objectifs et d'évaluation en entreprise. Tests de positionnement à l'entrée, un point étape intermédiaire et final. A l'issue de l'action, validation projet devant jury extérieur au dispositif avec grille d'évaluation.
<i>Comment est envisagée la pérennité de cette pratique à court / moyen / long terme ?</i>	Dans le contexte actuel, la pérennité est liée aux nouveaux cahiers des charges, mais notre souhait est de proposer cette articulation en la faisant évoluer en tenant compte de la valeur ajoutée. Il a été souhaité de garder cette pratique au-delà des marchés existants.
<i>Y-a-t-il eu des freins à l'émergence de cette pratique ? De qui sont-ils venus ?</i>	Les tests de positionnement ont fait émerger les réticences de certains à participer activement aux ateliers compétences clés. Les freins rencontrés sont venus des participants ne souhaitant pas s'investir dans la mise en œuvre d'un projet collectif sur l'atelier communication. Pas de projet collectif pour l'un des groupes. La sortie anticipée pour emploi en alternance a fragilisé le projet, les éléments les plus moteurs étant sortis les premiers. Remise en cause du projet dans sa forme et son déroulé.
<i>Quels ont été les leviers favorables ? De qui sont-ils venus ?</i>	Travail sur la constitution de la charte de groupe. Les entretiens d'explicitation avec les formateurs. Régulation par la responsabilité des stagiaires et des délégués. Sollicitation d'une régulation et d'un bilan tripartite en cours de parcours. Demande venue de stagiaires, des formateurs et de la structure d'accueil.

## B- Les modalités concrètes de réalisation de la pratique d'articulation considérée

<p><i>Quelles sont (ont été) les différentes étapes de cette pratique ? Avec qui ?</i></p>	<p>Ce dispositif comprend quatre étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - présentation de l'entreprise et de ses codes, durée estimée à 2 semaines en centre de formation, approche progressive de l'entreprise, prévoir des rencontres ;</li> <li>2 - développement personnel du jeune (enquêtes métiers, visites d'entreprise, rencontres de professionnels par thématique..., etc.) durée estimée à deux mois avec une première immersion en entreprise de 5 jours suivie de 4 périodes de 2 à 3 semaines ;</li> <li>3 - consolidation et validation du projet professionnel, durée estimée à deux mois ;</li> <li>4 - mise en situation dans différentes entreprises, durée estimée à trois mois. Intégration de temps dédié à l'acquisition ou au développement des compétences clés. Un temps de bilan régulier est prévu pour chaque semaine concernée.</li> </ol>
<p><i>Comment s'organise l'articulation ?</i></p>	<p>L'articulation se fait de manière simple, en interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont à certains moments regroupés en groupe complet, ou en demi-groupes. Des accueils individualisés sont proposés sur les compétences clés ;</li> <li>- tout est individualisé, sauf sur "Apprendre à apprendre".</li> </ul>
<p><i>Comment s'articulent les financements ?</i></p>	<p>Sur NPR : financement groupe.</p>
<p><i>Est-elle différente de ce qui était projeté au départ ? Si oui sur quels éléments ?</i></p>	<p>Sur un groupe, l'absence de projet "dit collectif" a imposé une réorganisation du nombre d'interventions sur la thématique "costumes et décors", en lien avec les compétences clés et une modification du contenu.</p> <p>Amélioration sur le deuxième groupe, de l'articulation entre deux organismes avec un formateur commun aux deux organismes sur compétences clés.</p>
<p><i>Comment sont sensibilisés / informés les acteurs autour de cette pratique ?</i></p>	<p><u>Sur plusieurs temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lors de l'info collective pour les candidats apprenants ;</li> <li>- lors de la phase d'intégration des stagiaires, dans la présentation logistique du programme, des objectifs et des modalités de la formation ;</li> <li>- entre les partenaires lors de la mise en place de la pratique, ce qui a permis de mettre en place un atelier spécifique "costume et décor " avec un formateur possédant la double compétences CC et théâtre ;</li> <li>- lors de la présentation de la pratique d'articulation NPR aux référents action des structures d'accueil (ML, CAP Emploi, Pôle Emploi, etc.) ;</li> <li>- lors des bilans intermédiaires et finaux des actions, à destination des financeurs où la pratique d'articulation est valorisée, avec propositions d'améliorations et d'évolutions, le cas échéant.</li> </ul>
<p><i>Où en est-elle de sa mise en œuvre ?</i></p>	<p>1ère année / 2ème session. La 1ère session a duré 5 mois et demi.</p>
<p><i>Quels outils sont disponibles (référentiels, procédure, ...) ?</i></p>	<p>Un contrat d'objectifs ou une fiche de mission détaillée Portefeuille de compétences. "SAS Point tripartite" à l'issue des trois premières semaines avec jeune, référent structure d'accueil et référent parcours avec fiche d'objectif revue. Fiches d'objectifs et d'évaluation en entreprise. Tests de positionnement à l'entrée, un point étape intermédiaire et final. A l'issue validation projet devant jury extérieur au dispositif avec grille d'évaluation.</p>
<p><i>Comment sont-ils utilisés ?</i></p>	<p>Les outils cités ci-dessus sont utilisés en séance collective mais formalisés individuellement. Ils jalonnent l'ensemble du parcours et pour certains continueront d'accompagner l'apprenant lors de sa suite de parcours (exemple : le portefeuille de compétences, les suivis de stage).</p>
<p><i>Comment est envisagée la pérennité de la pratique à court / moyen / long terme ?</i></p>	<p>Dans le contexte actuel, la pérennité est liée aux nouveaux cahiers des charges mais notre souhait est de proposer cette articulation en la faisant évoluer en tenant compte de la valeur ajoutée.</p> <p>Il a été souhaité de garder cette pratique au-delà des marchés existants.</p> <p>Suite à la 2ème session, l'organisation pédagogique de la journée "communication théâtre" a été revue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- deux intervenants (au lieu d'un), dont un par 1/2 journée sur deux thématiques distinctes : valorisation expression orale et la 2ème gestion corporelle et voix ;</li> <li>- mise à disposition d'un intervenant conjoint aux deux partenaires "Orientation" et "Compétences Clés" pour des interventions sur les compétences clés.</li> </ul>
<p><i>La mise en œuvre de cette pratique a-t-elle rencontré des difficultés ?</i></p>	<p>Difficultés à convaincre les jeunes de l'utilité de développer ses compétences en matière de communication.</p>

## C- Les résultats et les recommandations pour transférer cette pratique d'articulation

<i>Aujourd'hui quels sont les premiers résultats visibles ?</i>	Nombre de projets validés, et de suites de parcours (formation ou emploi), projet collectif abouti. Adhésion des participants au dispositif ( indicateur taux de présence en centre et en entreprise)
<i>Quels sont les effets auprès des bénéficiaires, des prescripteurs, des partenaires ?</i>	<p><u>Pour le bénéficiaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- appropriation de la notion de parcours (dont la suite de parcours),</li> <li>- valorisation et estime de soi accrues,</li> <li>- meilleure connaissance de soi,</li> <li>- formalisation d'un projet professionnel,</li> <li>- développement des compétences clés civiques et sociales</li> </ul> <p><u>Pour les référents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- meilleure connaissance des atouts et freins du stagiaire,</li> <li>- vecteur de la mise en œuvre de la suite de parcours.</li> </ul> <p><u>Pour les partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- existence d'une cohésion entre les différents dispositifs,</li> <li>- complémentarité et enrichissement des dispositifs en cours.</li> </ul>
<i>Quelles recommandations donner à d'autres partenaires qui souhaiteraient transférer cette pratique ?</i>	Trois suggestions de recommandations à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une communication et des objectifs formalisés entre les différents organismes,</li> <li>- une organisation pédagogique formelle,</li> <li>- un espace de travail organisé afin de faciliter les échanges entre partenaires.</li> </ul>

Organismes : CAP Formation Nantes

Contact : Sandra FEBRE / Nadège MEDELEC

## A- L'émergence de la pratique d'articulation

<i>A quel moment la volonté de développer cette pratique est-elle apparue ?</i>	Blocage pour le stagiaire. Détection d'un frein.
<i>Pour répondre à quelle problématique ?</i>	La passation d'un CQP. Stagiaire en contrat de professionnalisation. Meilleure maîtrise de la langue française.
<i>Pour quels publics ?</i>	Salariés en formation qualifiante d'origine étrangère.
<i>Avec qui ? Avec quels partenariats ?</i>	- Entreprise ; - Centre de formation (secteur restauration et CCL) ; - AFIH (OPCA Industrie Hôtelière).
<i>Quels dispositifs croise-t-elle ?</i>	JAJDCC/ JMQ
<i>En interne ou en externe de l'organisme de formation ? Du groupement ?</i>	En alternance : - 80% Entreprise ; - 20% Centre de formation (90% - 10%).
<i>Quels en sont les objectifs ?</i>	Certification et emploi. Sécuriser le passage de la certification (public FLE). A noter : importance de la légitimité du centre de formation par apport à la valeur du CQP. Eviter que le stagiaire "dérive" (importance de la communication entre tous les acteurs).
<i>Qui a pris l'initiative ?</i>	Centre de formation à la suite de la rencontre avec l'entreprise.
<i>Comment était-elle envisagée au départ ?</i>	Elle ne devait pas exister (articulation non inscrite sur le référentiel).
<i>Au moment de sa mise en place, sous quelles modalités cette pratique a-t-elle été envisagée ?</i>	1/2 journée hebdo. Selon planning existant et heures attribuées au centre.



<i>Avec quels outils existants (référentiels, guide méthodologique, ...) ?</i>	Référentiel du CQP (Prise de commande, accueil et conseil client). Outils FLE. Livret du CQP du stagiaire (commentaires du Centre et de l'Entreprise - Outil de liaison et de formalisation).
<i>Comment est envisagée la pérennité de cette pratique à court / moyen / long terme ?</i>	Être réactif et attentif en interne en évaluant les besoins du stagiaire et/ou de l'entreprise et proposer des solutions (individualisation). Souplesse. Inscription dans réponse au prochain cahier des charges.
<i>Y-a-t-il eu des freins à l'émergence de cette pratique ? De qui sont-ils venus ?</i>	Situation géographique entre JMO et JAJDCC (contrainte temps). Frein du stagiaire donc proposition d'une autre organisation mais moins pédagogique. Fatigue du stagiaire.
<i>Quels ont été les leviers favorables ? De qui sont-ils venus ?</i>	Cohésion des acteurs, communication, transmission des progressions. Pour le stagiaire : se recentrer sur son objectif. Cadre et accompagnement resserrés. Dégager une image forte de l'OF et valoriser ses pratiques.

## B- Les modalités concrètes de réalisation de la pratique d'articulation considérée

<i>Quelles sont (ont été) les différentes étapes de cette pratique ? Avec qui ?</i>	- Entreprise a contacté OF. - Entretien entre stagiaire et OF et entreprise avec signature contrat. - Evaluation /positionnement/ estimation besoins (connaissances pro). - Formation/ suivi entreprise. - Lors d'un des entretiens de suivi, détection d'un besoin CCL (Français : frein au niveau de la progression). - Décrochage vers CCL.
<i>Comment s'organise l'articulation ?</i>	Supervisée et articulée par le qualifiant (OF). Toutes les parties prenantes restent concernées et peuvent interagir. Contrainte du volume d'heures du contrat et dates début/fin du contrat.
<i>Comment s'articulent les financements ?</i>	Décrochage interne sans incidence sur financement.
<i>Est-elle différente de ce qui était projeté au départ ?</i>	Oui, sur rythme et contenu (cf. CCL).
<i>Comment sont sensibilisés / informés les acteurs autour de cette pratique ?</i>	- Par le résultat attendu. - Formalisation du livret. - Entretiens de remédiations, ajustements. - Sensibilisation pour projection vers un autre emploi/une autre structure (sécurisation du parcours). - Interface assuré par le qualifiant (OF) et qui communique au moment des six réunions de suivi en entreprise. - Cette communication dépasse l'information, génère un temps d'analyse de besoin et de proposition en direct d'une offre articulée et sur mesure. Cela est rendu possible par la souplesse de la structure (OF).
<i>Où en est-elle de sa mise en œuvre ?</i>	Réalisation aboutie, conclusion positive, CQP obtenu et CDI.
<i>Quels outils sont disponibles (référentiels, procédure, ...) ?</i>	Référentiel du CQP (prise de commande, accueil et conseil client). Outils FLE. Livret du CQP du stagiaire (commentaires du Centre et de l'Entreprise - Outil de liaison et de formalisation).
<i>Comment sont-ils utilisés ?</i>	- Au rythme des suivis pour outils de traçabilité. - Dynamisme au niveau des supports selon état de fatigue du stagiaire (outils FLE, Méthode pédagogique).
<i>Comment est envisagée la pérennité de la pratique à court / moyen / long terme ?</i>	Idem partie A du présent tableau + inscription dans le process d'accueil. Guidance d'entretien et formalisation entretien (création d'un outil exploitable par chacun pour trace).
<i>La mise en œuvre de cette pratique a-t-elle rencontré des difficultés ?</i>	Situation géographique entre JMO et JAJDCC (contrainte temps). Frein du stagiaire donc proposition d'une autre organisation mais moins pédagogique. Fatigue du stagiaire.

## C- Les résultats et les recommandations pour transférer cette pratique d'articulation

<i>Quelles recommandations donner à d'autres partenaires qui souhaiteraient transférer cette pratique ?</i>	- Accepter de faire différemment. - Souplesse.
---	---



Intitulé de la pratique : Qualifiant croisé compétence clés

Organismes : GRETA (en interne)

Contact : Hélène QUERVILLE, GRETA de Vendée (85)

A- L'émergence de la pratique d'articulation	
<i>A quel moment la volonté de développer cette pratique est-elle apparue ?</i>	Constat d'un renforcement de compétences et dans le cadre d'une remédiation. Intégration du stagiaire sur le dispositif compétences clés.
<i>Pour répondre à quelle problématique ?</i>	Répondre à un manque de compétence spécifique.
<i>Pour quels publics ?</i>	Stagiaires du GRETA.
<i>Quels dispositifs croise-t-elle ?</i>	- JMQ (Je me Qualifie) - JAJDCC (J'Acquiers et Je Développe des Compétences Clés)
<i>En interne ou en externe de l'organisme de formation ? Du groupement ?</i>	En interne de l'organisme de formation et en inter dispositif DFI - JAJDCC – JMQ ;
<i>Quels en sont les objectifs ?</i>	Consolidation et validation du projet professionnel. Renforcement des compétences en vue de l'obtention de la certification. Consolidation de la confiance du stagiaire pendant sa formation.
<i>Qui a pris l'initiative ?</i>	Les formateurs essentiellement mais le stagiaire peut le solliciter.
<i>Comment était-elle envisagée au départ ?</i>	Deux solutions : dès le recrutement du stagiaire ou en cours de formation.
<i>Sous quelles modalités cette pratique était-elle envisagée ?</i>	Sur la base du volontariat du stagiaire sur un temps supplémentaire (FOAD possible, présentiel) ou en remplacement de séquences pédagogiques déjà maîtrisées (ex : stagiaire très bon en maths mais qui a besoin d'une remédiation en français) ou stagiaire bénéficiant d'une dérogation (diplôme équivalent) qui peut suivre une remédiation en lieu et place des cours obligatoires.
<i>Avec quels outils existants (référentiels, guide méthodologique, ...) ?</i>	Suite au positionnement initial ou au cours de la formation : un constat écrit suite à un RDV stagiaire, coordonnateur, formateur + une préconisation écrite destinée au stagiaire et formateurs compétences clés.
<i>Comment est envisagée la pérennité de cette pratique à court / moyen / long terme ?</i>	Pratique non conjoncturelle à un marché, mais structurelle au bénéfice du stagiaire et sur un temps limité à la période de formation.
<i>Y-a-t-il eu des freins à l'émergence de cette pratique ? De qui sont-ils venus ?</i>	Freins : principe d'adhésion du stagiaire qui peut diminuer dans le temps si charge de travail trop importante. Pas de prise en charge financière spécifique pour l'articulation entre les dispositifs (à la charge de l'OF)
<i>Quels ont été les leviers favorables ? De qui sont-ils venus ?</i>	Une coordinatrice unique qui gère le dispositif de formation individualisée dont les compétences clés et les actions "industrie", ce qui génère un lien encore plus efficace entre les dispositifs.
B- Les modalités concrètes de réalisation de la pratique d'articulation considérée	
<i>Quelles sont (ont été) les différentes étapes de cette pratique ? Avec qui ?</i>	Intégration sur les plages de cours compétences clés (existantes toute la semaine) au moment le plus souhaitable pour le stagiaire.
<i>Comment s'organise l'articulation ?</i>	Par des fiches de préconisation entre les formateurs des différents dispositifs, acceptées par le stagiaire ; adhésion contractuelle du stagiaire.
<i>Comment s'articulent les financements ?</i>	Pas de financement spécifique.
<i>Est-elle différente de ce qui était projeté au départ ? Si oui sur quels éléments ?</i>	Processus d'amélioration permanente : ex. adhésion formalisée du stagiaire.

<i>Comment sont sensibilisés / informés les acteurs autour de cette pratique ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dès l'information collective, le processus de remédiation est présenté aux futurs stagiaires ;</li> <li>- puis, lors du recrutement (tests de positionnement) si une remédiation s'avère nécessaire, elle est proposée immédiatement au stagiaire concerné ;</li> <li>- enfin, en cours de formation, elle est proposée au stagiaire soit à sa demande soit à la demande des formateurs.</li> </ul>
<i>Où en est-elle de sa mise en œuvre ?</i>	La pratique est systématisée sur toutes les formations.
<i>Quels outils sont disponibles (référentiels, procédure, ... ) ?</i>	Référentiels, fiches de suivi des objectifs remplis par les formateurs et à la disposition des stagiaires, évaluations en cours de formation, etc. Puis procédure écrite de la mise en place de la remédiation (ex. adhésion formalisée du stagiaire).
<i>Comment sont-ils utilisés ?</i>	Utilisation au quotidien et dès que nécessaire.
<i>Comment est envisagée la pérennité de la pratique à court / moyen / long terme ?</i>	Reconduction de la pratique sur chaque action de formation.
<i>La mise en œuvre de cette pratique a-t-elle rencontré des difficultés ? Si oui lesquelles ?</i>	Difficulté pour les stagiaires de trouver le temps de la remédiation lorsqu'elle n'est pas prévue dans le parcours initial. Possibilité de disposer du centre de ressources lorsque le stagiaire n'a pas les outils nécessaires à la FOAD. Difficulté à planifier des plages compétences clés sur une formation déjà complète de 35 heures par semaine d'où l'intérêt de la FOAD.
<b>C- Les résultats et les recommandations pour transférer cette pratique d'articulation</b>	
<i>Aujourd'hui quels sont les premiers résultats visibles ?</i>	Des stagiaires et des formateurs rassurés pendant les parcours de formation. Une valorisation de la confiance en soi pour le stagiaire.
<i>Aujourd'hui quels sont les premiers résultats quantifiables ?</i>	100 % de réussite des stagiaires à la certification.
<i>Quels sont les effets auprès des bénéficiaires, des prescripteurs, des partenaires ?</i>	Faciliter une interaction entre les différents dispositifs. Un partage d'expériences entre les stagiaires et une dynamique de groupe. Pour les prescripteurs, un atout supplémentaire pour la sécurisation des parcours.
<i>Quelles sont les suites / les évolutions envisagées ?</i>	Intégrer cette pratique dans les réponses aux prochains appels d'offres.
<i>Quelles recommandations donner à d'autres partenaires qui souhaiteraient transférer cette pratique ?</i>	Bien préparer en amont les stagiaires à la possibilité d'intégration sur les compétences clés en cas de mise en place d'une remédiation éventuelle. Adaptabilité des formateurs et plus généralement de l'OF. La présence d'un dispositif de formation individualisée est grandement facilitateur pour la mise en œuvre de cette pratique.
<i>Et si c'était à refaire, que faudrait-il changer de cette pratique ?</i>	Prévoir la possibilité de mettre en place la remédiation dans les réponses à appel d'offres afin de faciliter sa planification (inclure une volumétrie d'heures dans le parcours de formation). L'idéal : faire des compétences clés un préalable à l'entrée en formation certifiante (ou CléA comme révélateur de compétences - 1er niveau de certification).